

TITRE(S) VISE(S)

- Attestation de formation **B.R.M. – E.R.M.** et attestation de succès **B.R.M. – E.R.M.**, le cas échéant
 - **B.R.M.** : Bridge Resource Management – Gestion des Ressources à la passerelle
 - **E.R.M.** : Engine Resource Management – Gestion des Ressources à la machine

TEXTE(S) DE REFERENCE

- [Arrêté du 24 avril 2014 modifié](#), relatif à la formation en matière de direction, de travail en équipe et de gestion des ressources pour exercer des fonctions opérationnelles et de direction à bord des navires de commerce ou de plaisance armés avec un rôle d'équipage
- Fiche RNCP : [RS 5936](#)

FINALITE(S) DE LA FORMATION

- Donner aux officiers appelés à exercer des fonctions de responsabilité managériale, de sécurité et de gestion d'équipes à bord des navires de commerce ou de plaisance armés avec un rôle d'équipage, une formation opérationnelle, pratique et concrète en matière de management, de direction et de travail en équipe, de gestion des ressources humaines
- Leur permettre de s'auto évaluer en situation de management, de poser les problématiques spécifiques à leur fonction et leur rôle à bord des navires dans lesquels ils exercent habituellement et dans le cadre du contexte spécifique de leur activité

PUBLIC(S) CONCERNE(S), CONDITION(S) D'ADMISSION, PREREQUIS FORMATION

- Officier chargé du quart passerelle, second capitaine, capitaine exerçant des fonctions au pont à bord d'un navire de commerce ou de plaisance armé avec un rôle d'équipage d'une jauge brute égale ou supérieure à 500
- Officier chargé du quart machine, second mécanicien, chef mécanicien exerçant des fonctions au pont à bord d'un navire de commerce ou de plaisance armé avec un rôle d'équipage d'une puissance propulsive égale ou supérieure à 750 kW
- Officier électrotechnicien exerçant ses fonctions à la machine à bord d'un navire armé au commerce ou à la plaisance d'une puissance propulsive égale ou supérieure à 750 kW
- Vous êtes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CEFCM qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : isabelle.riou@cefcfm.fr

DUREE(S), MODALITE(S) DE FORMATION, EFFECTIFS (SEUILS) PAR SESSION

- **36 h 30** (5 jours)
- Formation dispensée en centre, en présentiel et en continu
- Formation théorique et pratique alliant apports de connaissances, travaux dirigés, exercices papier (24h), mises en situation sur simulateur (6h), approches des problématiques spécifiques par jeux de rôles (6h30)
- De 6 à 12 stagiaires (maximum)
- Stage INTER ou INTRA entreprise(s)

OBJECTIF(S) DE LA FORMATION, COMPETENCES VISEES

- Au niveau opérationnel, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation, de :
 - Assurer le quart à la passerelle en toute sécurité (Gestion des ressources passerelles – BRM)
 - Assurer le quart machine en toute sécurité (Gestion des ressources machines – ERM)
 - Faire preuve d'aptitude à l'exercice de l'autorité et au travail en équipe
- Au niveau direction, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation, de :
 - Faire preuve d'aptitude à l'exercice de l'autorité et à la gestion

PROGRAMME DE LA FORMATION, CONTENU DE LA FORMATION

- Découverte des principes généraux du mécanisme de fonctionnement des comportements humains en situations contraintes : Modèle SHELL
- Rappels sur les limites physiologiques et psychiques de l'être humain.
- Mises en situations pratiques permettant une meilleure appropriation des connaissances et aptitudes nécessaires pour une gestion efficace des ressources humaines à bord : Utilisation du modèle Process com®
- Connaissances pratiques de la gestion et de la formation du personnel de bord
- Gestion des tâches et de la charge de travail
- Connaissances des méthodes de prise de décision
- Mises en situations contextualisées sur simulateur de navigation
- Approche individualisée des problématiques spécifiques à chaque stagiaire : autorité, communication interpersonnelle, gestion de crise ou du stress, management interculturel, responsabilités juridiques et sociales...
- Elaboration du contrat personnel de changement
- Evaluation des acquis sous la forme d'exercices, jeux de rôle, étude de cas, analyse de situations et mises en situation sur simulateur

CONDITIONS DE DELIVRANCE DES ATTESTATIONS DE FORMATION ET DE SUCCES

- L'attestation de formation est délivrée à toute personne ayant suivi la formation ERM - BRM
- L'attestation de succès est délivrée à toute personne ayant subi avec succès l'évaluation permettant de démontrer l'atteinte des normes de compétence minimale définie à l'appendice 1 de l'annexe I de l'arrêté de référence (Réf. STCW au niveau opérationnel : Section A-II/1 / Tableau A-II/1, Section A-III/1 / Tableau A-III/1, Section A-III/3 : Norme de compétence, paragraphes 1 à 4 , Réf. STCW au niveau direction : Section A-II/2 / Tableau A-II/2 / Section A-III/2 / Tableau A-III/2)

INTERVENANT(S)(ES)

- Formateurs experts, anciens navigants ayant une expérience opérationnelle maritime significative en management interculturels et gestion de crise et comportements humains

DATES, HORAIRES & SITES DE FORMATION

- Consulter le calendrier des formations sur notre site ou nous contacter

TARIF ET FINANCEMENT

- Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, autre cas ...)